



La vie quotidienne

## La vie quotidienne

### Le PAT de Grand Versailles, un lieu où les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes handicapées peuvent s'informer

Depuis 2017, le département des Yvelines a créé un guichet unique, les PAT, pour accueillir, informer et orienter les personnes âgées en situation de dépendance ainsi que les personnes handicapées.

Le Point Autonomie Territorial (PAT) de Grand Versailles vous accueille ainsi au 32 rue Jean Mermoz à Versailles. Il est préférable de prendre un rendez-vous au préalable au 0 801 801 100 ou via le courriel [grandversailles@mda.yvelines.fr](mailto:grandversailles@mda.yvelines.fr)

Les professionnels du PAT de Grand Versailles étudient les demandes d'aide personnalisée à l'autonomie (APA). Ils évaluent avec vous à votre domicile, les difficultés que vous rencontrez et transmettent ensuite leurs conclusions à la Maison de l'Autonomie du département des Yvelines, qui vous fera parvenir la décision prise sous forme de notification.

Pour les personnes handicapées, les demandes sont étudiées par la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées), composée de représentant du Département, de la CPAM, de représentants des parents d'élèves et de personnes handicapées.

#### Demandes de :

- Prestation de compensation du handicap
- Demande d'allocation adulte handicapé
- D'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- Reconnaissance de travailleur handicapé

#### Orientation

- professionnelle pour les adultes
- scolaire pour les enfants
- en établissement d'hébergement

Vous pouvez télécharger ce dossier sur le site de la MDPH des Yvelines ou venir le chercher au CCAS. Le personnel est à votre disposition pour vous aider à le remplir.

### Le CCAS de Vélizy-Villacoublay



Le CCAS est situé dans les locaux de l'Espace Edouard Tarron, 5 avenue du Capitaine Tarron.

Il peut vous apporter une aide pour remplir :

votre dossier MDPH  
une demande d'aide sociale à l'hébergement

Il peut vous proposer de vous inscrire :

au portage de repas à domicile.  
à la téléassistance

Il peut vous aider financièrement :

l'aide temporaire de solidarité vélizienne  
l'allocation d'énergie  
l'aide à la mutuelle  
l'aide à l'adaptation de votre logement  
l'aide à l'achat d'appareillage

Vous renseigner auprès d'un travailleur social

Vous pouvez prendre rendez-vous au **01 34 58 50 01** ou directement en ligne.

[Prise de rendez-vous](#)

### En savoir plus

## **Contact**

---

### **CCAS**

5 avenue du Capitaine Tarron  
78140 Vélizy-Villacoublay

Tél : 01.34.58.50.01